

4^{ème} journée régionale en Soins Oncologiques de Support
« Les idées reçues... »
Vendredi 07 février 2020

UN ASSISTANT SOCIAL EN ONCOLOGIE !
MAIS POUR QUOI FAIRE ?

Jeanne LONGET – assistante sociale, IRFC-FC

Référente groupe ONCOSOCIAL franc-comtois



4^{ème} journée régionale en Soins Oncologiques de Support
« Les idées reçues... »
Vendredi 07 février 2020

ASSISTANT SOCIAL EN ONCOLOGIE -
POURQUOI ?

QUIZZ N° 1

Le patient ne semble pas présenter de difficulté administrative ni financière, je ne lui parle donc pas de l'assistant social, il n'en aura pas besoin.

- VRAI
- FAUX

QUIZZ N° 1

Le patient ne semble pas présenter de difficulté administrative et financière, je ne lui parle donc pas de l'assistant social, il n'en aura pas besoin.

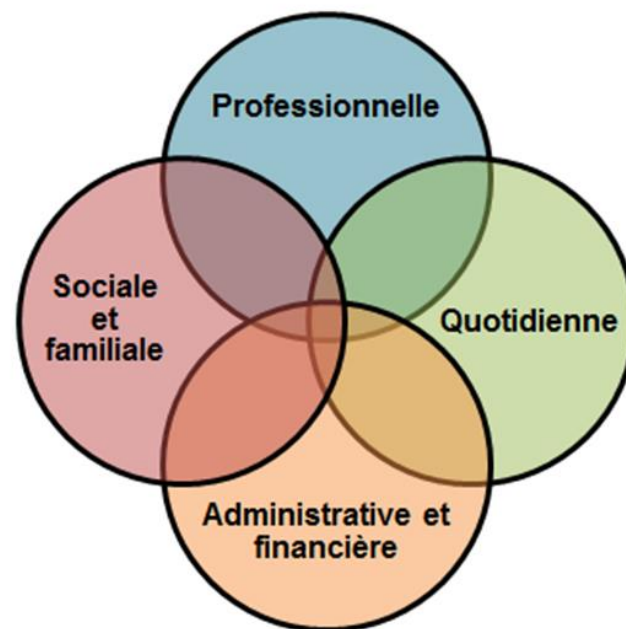
- VRAI**
- FAUX**

ALORS POUR QUOI FAIRE UN ASSISTANT SOCIAL EN ONCOLOGIE ?

- Le cancer génère des **situations complexes**.
- La maladie peut en effet modifier les **liens familiaux et sociaux**, perturber **l'activité professionnelle**, poser des **problèmes financiers**, remettre en cause des **projets de vie** en cours et à venir...
- Au décours de la maladie peut également survenir une **perte d'autonomie**.

A mettre en lien avec les notions de **qualité de vie** et **souffrance sociale**.

Toutes les **dimensions de la vie interagissent**.
La **survenue d'un cancer les déstabilise toutes**.



Plan Cancer II (2009-2013) :
Accompagnement social = **indispensable** !

SUR QUELLES PROBLÉMATIQUES PEUT INTERVENIR L'ASSISTANT SOCIAL ?

Accès aux soins

Répercussions financières de la maladie

Indemnisation pendant l'arrêt

Contexte familial

Accès aux droits

Logement

Protection des personnes & des biens

Maintien en/dans l'emploi

Maintien & retour à domicile

Administratif



SUR QUELLES PROBLÉMATIQUES PEUT INTERVENIR L'ASSISTANT SOCIAL ?

Accès aux
soins

Répercussions
financières de la
maladie

Contexte
familial

Accès aux
droits

Maintien
en/dans
l'emploi

Maintien &
retour à
domicile

Protection des
personnes &
des biens

Administratif

**Quelques focus
emplis d'idées
reçues...**

ACCÈS AUX SOINS

- Régularisation de droits assurance maladie : demande de PUMA, CSS, AME, DSUV dans certains cas pour les étrangers
- Complémentaire santé
 - Souscription d'une mutuelle
 - Demande Complémentaire Santé Solidaire selon conditions
 - Vigilance par rapport aux mutuelles d'entreprises
- Explication des prises en charge



STOP IDÉE REÇUE



« Je suis pris à 100 % »

L'ALD permet la prise en charge à 100 % dans les bases de remboursement de la Sécurité Sociale (attention dépassement, forfait journalier, produits et prestations hors LPPR).

INDEMNISATION PENDANT L'ARRÊT



IDÉE REÇUE



*Pas de perte de revenus pendant un arrêt
pour une pathologie ALD.*

FAUX !!!

- Informations et orientation sur les différents revenus de compensations et constitution éventuelle des dossiers :
 - Indemnités journalières
 - Maintien de salaire par l'employeur et/ou prévoyance
- Perte de revenus fréquente !! Agriculteurs, professions libérales, artisans, fonctionnaires... Régimes particuliers !!

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES DE LA MALADIE



IDÉE REÇUE



« Ais-je droit à des aides en lien avec ma maladie ? »

On reste majoritairement dans le droit commun.

Très peu d'aides financières spécifiques au cancer.

Les éventuelles aides sont accordées au cas par cas, en prenant en compte la situation globale.

- Informations et orientation sur les différents revenus de compensations :
 - Allocation Adultes Handicapés
 - Pension d'invalidité
- Demande d'aides financières ponctuelles en cas de besoin (prothèse capillaire, dépense exceptionnelle...).

MAINTIEN & RETOUR À DOMICILE



IDÉE REÇUE 

« J'ai droit à des aides à domicile avec mon 100 % »

L'aide à domicile n'est pas du soin.

Ne pas confondre aide à domicile et soins à domicile/aide humaine.

- Aides avec prise en charge de l'Assurance maladie (sur prescription) :
 - Soins infirmiers
 - Matériel médical
 - Nursing par des aides-soignantes des SSIAD (aide au lever/coucher, toilette, change...)
- Pour le reste (aide-ménagère, repas livrés, téléalarme...), aides au financement possibles, sous conditions (âge, statuts, revenus, contrat, enfants...) !

4^{ème} journée régionale en Soins Oncologiques de Support
« Les idées reçues... »
Vendredi 07 février 2020

ASSISTANT SOCIAL EN ONCOLOGIE -

COMMENT ?

QUIZZ N° 2

Après avoir évalué et analysé la situation du patient, ainsi que ses potentialités et ses limites, que fait l'assistant social en oncologie ?

Plusieurs bonnes réponses possibles

- Orienter vers un référent social proche du lieu de vie et/ou selon la (les) problématique(s) repérée(s)
- Faire et décider à la place du patient
- Accompagner dans les démarches
- Informer

QUIZZ N° 2

Après avoir évalué et analysé la situation du patient, ainsi que ses potentialités et ses limites, que fait l'assistant social en oncologie ?

Plusieurs bonnes réponses possibles

- Orienter vers un référent social proche du lieu de vie et/ou selon la (les) problématique(s) repérée(s)
- **Faire et décider à la place du patient**
- Accompagner dans les démarches
- Informer

ALORS COMMENT TRAVAILLE L'ASSISTANT SOCIAL EN ONCOLOGIE ?



CONTEXTE LÉGISLATIF

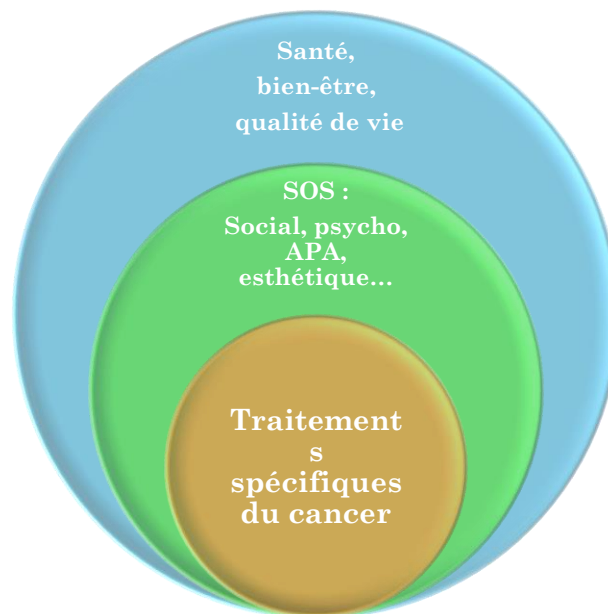
- Le « **Plan cancer II** » (2009-2013) considérait le soutien social comme incontournable dans l'axe :
« *Vivre pendant et après le cancer* » :

« *L'accompagnement social constitue un élément essentiel de la qualité de vie des malades tout au long de leur parcours de soins [...]. Il est important de prévoir une coordination de tous les acteurs du secteur sanitaire, du secteur médico-social et du secteur social [...].* »

- Le « **Plan cancer III** » (2014-2019) le confirme avec le chapitre « *Préserver la continuité et la qualité de vie* » et notamment à travers:
 - L'objectif 7: « *assurer des prises en charges globales et personnalisées* »
 - L'objectif 9: « *diminuer l'impact du cancer sur la vie personnelle.* »

PLURIDISCIPLINARITÉ

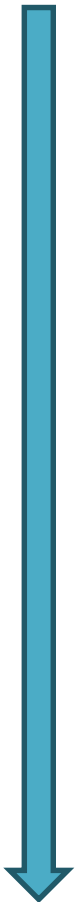
Le travail social s'inscrit dans le cadre de la **pluridisciplinarité** offerte par toute l'équipe soignante et par les professionnels de soins de supports.



SOLLICITATION

Qui peut demander l'intervention de l'ASS ?

- Le patient et/ou la famille
- Tout membre de l'équipe soignante (cadre, médecin, infirmiers, kiné, manip radio...)
- Un service interne à l'établissement (bureau des entrées...)
- Les partenaires (autres services sociaux, associations d'aide à domicile...)
- Les autres professionnels des soins de support



Sollicitation

Evaluation/analyse

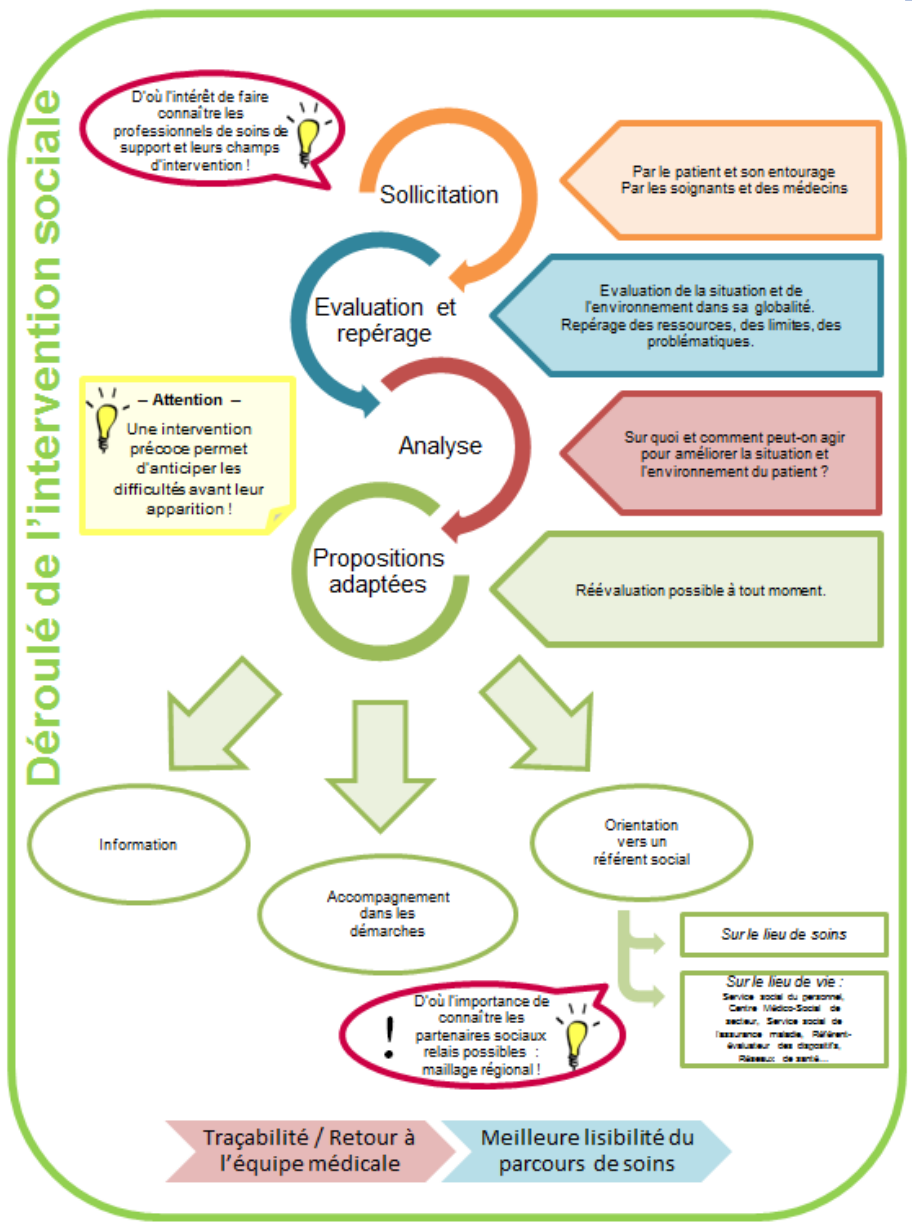
Potentialités, ressources et limites

Propositions

Coordination avec le domicile et/ou les PARTENAIRES relais sollicités/spécialisés

STOP IDÉE REÇUE

*Hospitalo-centré NON
 Lien ville-hôpital OUI*



DÉONTOLOGIE

La profession s'appuie sur un code de déontologie qui prévoit:

- Le **respect** de la personne et de ses choix de vie
- La non discrimination
- La **confidentialité**
- Le respect du **secret professionnel**
 - Décret du 20/07/2016 sur le partage d'informations dans le champ de la santé

4^{ème} journée régionale en Soins Oncologiques de Support
« Les idées reçues... »
Vendredi 07 février 2020

**ASSISTANT SOCIAL EN ONCOLOGIE -
DONC ?**

Conclusion

CONCLUSION

L'assistant social en oncologie peut être utile :

- à tous les patients et à leur entourage
- pour des problématiques variées
- à n'importe quel moment du parcours de soins
 - (mieux vaut quand même anticiper)
- à l'hôpital comme en ville / à l'hôpital puis en ville

**Communiquons sur la présence de l'assistant
social et sur son rôle !**